

Appel à intention

Rédacteurs : INTERBEV Nouvelle Aquitaine

Destinataires : prestataires de formation

1) Contexte dans lequel s'inscrit le besoin de formation

INTERBEV Nouvelle-Aquitaine est le relais régional d'INTERBEV (Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes), fondée à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire.

Les 64 000 professionnels de la filière élevage et viande de Nouvelle-Aquitaine doivent faire face à un contexte préoccupant. Par exemple, pour la filière bovine, la décapitalisation est alarmante avec près de 40 000 naissances de veaux allaitants en moins en 2023 par rapport à l'année précédente, ou encore l'activité d'abattage en bovin qui a reculé de 4 points sur cette même période. Pourtant, la consommation des Français en viande bovine de diminue pas. Face à ces difficultés rencontrées par la filière INTERBEV Nouvelle-Aquitaine a validé 5 ambitions fortes travaillée en harmonie avec les stratégies nationales :

- Accompagner les acteurs de Nouvelle-Aquitaine dans leur processus d'adaptation de l'offre à la demande,
- Agir pour des filières durables et économiquement attractives,
- Partenaire climat : accompagner et fédérer tous les acteurs de l'amont et de l'aval des territoires de Nouvelle-Aquitaine,
- Fédérer les actions de communication valorisant notre filière responsable et durable avec des professionnels formés,
- Confirmer notre place d'expert des sujets Elevage et Viande dans nos territoires en Nouvelle-Aquitaine.

2) Objectif de l'appel à intention

Dans le cadre de ses missions d'animation de la filière et de relais des stratégies de la communication nationale, INTERBEV Nouvelle Aquitaine souhaite impulser une dynamique de formation afin d'accompagner les professionnels de la filière dans la nécessaire adaptation de leurs entreprises.

Le présent appel à intention porte sur deux thématiques :

- Un contrat pour sécuriser l'exploitation et être mieux rémunéré (construction et mise en œuvre d'actions de formation)
- La prise de parole des professionnels de la filière (organisation globale des actions de formation et mobilisation des participants)

Les dispositifs attendus sont décrits dans les fiches actions jointes au présent appel à intention.

3) Cadre de réponse

Pour candidater, les organismes de formation devront utiliser le cadre proposé en annexe, pour chacune des deux thématiques

4) Calendrier de réponse

Le calendrier envisagé

Dates/périodes	Etapes
15 mai 2024	Publication de l'appel à intention
20 juin 2024	Date limite de dépôt des dossiers
	Phase de sélection des projets : Interbev Nouvelle Aquitaine se donne la possibilité de contacter les candidats pour avoir des précisions sur leur projet en visioconférence.
12 juillet 2024	Annonce des réponses
Du 1 ^{er} septembre 2024 au 31 mars 2025	Réalisation des formations

5) Engagement des parties

Le prestataire de formation gère :

- La communication et la promotion de l'offre de formation
- Les demandes de financement des sessions de formation
- La gestion administrative de l'action de formation
- La création de supports de formation dans le respect des objectifs pédagogiques
- L'animation de la formation pour la formation « Un contrat pour sécuriser l'exploitation et être mieux rémunéré »
- L'évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques, pour chaque participant, sous la forme de son choix

Interbev fournit aux prestataires de formation :

- Les éléments de communication à utiliser
- Les données et supports pédagogiques élaborés pour la filière
- Les animateurs et caméraman pour la formation « Prise de parole »

6) Suivi avec Interbev Nouvelle Aquitaine

En amont de chaque formation, le prestataire s'engage à réaliser un point avec INTERBEV Nouvelle-Aquitaine.

En aval de chaque formation, le prestataire s'engage à fournir une synthèse de la session, élaborée à partir du formulaire figurant en annexe

Le prestataire s'engage à participer aux potentielles réunions initiées par Interbev Nouvelle Aquitaine

7) Modalités de financement :

Les organismes de formation retenus devront se rapprocher de VIVEA afin de solliciter une prise en charge et de connaître les modalités et procédures.

Les demandes de financement devront être saisies sur l'extranet de VIVEA, sur une session d'instruction de l'appel d'offre permanent du comité régional de Nouvelle-Aquitaine.

8) Critères de sélection des projets :

Les réponses des prestataires seront étudiées à partir des critères suivants :

- **Contenu pédagogique :** Qualité et innovation du programme de formation proposé
- **Communication de l'offre :** Cohérence des moyens commerciaux mobilisés pour communiquer l'offre de formation
- **Prix :** Permet à l'entreprise bénéficiaire d'avoir le reste à charge le plus minime possible
- **Connaissance des filières d'élevage :** Références et expériences passées
- **Répartition territoriale des prestataires :** INTERBEV Nouvelle-Aquitaine souhaite que l'ensemble des organismes de formation qui répondent à l'appel à projet permette une répartition territoriale homogène de l'offre de formation

Pour en savoir plus sur cet appel à intention, vous pouvez contacter :

INTERBEV Nouvelle Aquitaine :

Marie GUILBERT 06 07 39 52 19 m.guilbert@interbev-nouvelleaquitaine.fr

VIVEA ayant été associé à cet Appel à Intention, vous pouvez prendre contact avec les Conseillers de Nouvelle Aquitaine :

	Aquitaine	33-24 Pascal MASSOU	06 73 69 02 39	p.massou@vivea.fr
		40-47-64 Gilles YSOS	06 70 75 00 35	contactsud@vivea.fr
	Limousin	Valérie LOPEZ	06 73 69 03 06	v.lopez@vivea.fr
	Poitou-Charentes	Catherine VIGE	06 77 80 40 93	c.vige@vivea.fr